



Déclaration FSU au Conseil supérieur de l'Éducation du 18 Mai 2020

Monsieur le ministre,

Le Gouvernement a décidé la réouverture des crèches et des écoles dès le 11 mai partout en France, celle du niveau 6^e et 5^e des collèges cette semaine dans les zones vertes et celle des lycées et niveaux 4^e et 3^e ultérieurement en fonction de la situation sanitaire. Si cette réouverture a bien eu lieu pour partie la semaine du 11 mai, le retour à l'école s'est fait à marche forcée. La FSU dénonce les pressions exercées dans certains endroits pour des ouvertures plus rapides ou pour permettre à plus d'élèves d'être accueillis sans tenir compte du protocole sanitaire.

La FSU tient à rappeler qu'il ne peut pas y avoir de réouverture des écoles et des établissements scolaires sans garanties sanitaires strictement respectées. Elle tient à relayer les fortes inquiétudes des personnels, en particulier sur le problème des masques.

Pour la FSU, il faut que l'employeur garantisse la fourniture et l'approvisionnement en masques jetables en nombre suffisant pour l'ensemble des personnels relevant de notre ministère ainsi que pour l'ensemble des collégien·nes et lycéen·nes.

Par ailleurs, cette reprise est partielle et ne concernera que très peu d'élèves des milieux populaires contrairement à l'objectif affiché. Du fait du « volontariat » des familles, annoncé bien avant les organisations et qui reporte la responsabilité sur ces dernières, ce sont finalement les enfants des milieux sociaux défavorisés qui sont restés à domicile ce qui va, au final, creuser encore plus ces inégalités scolaires.

Vous profitez, M le ministre, de cette période pour dessiner votre modèle d'école que la FSU récusé : individualisation des parcours, éclatement du groupe classe et des équipes pédagogiques, élèves pris en charge à distance et en présentiel par des enseignant·es interchangeable, développement de l'instruction à la maison pour les familles qui en ont les moyens et développement concomitant des « offres » de l'EdTEch, irruption des entreprises privées, creusement des inégalités d'accès aux équipements et outils numériques...

Vous continuez à avancer sur la « réforme » de la formation des enseignant·es et des bien au-delà des perspectives prévues alors que des questions cruciales demeurent aujourd'hui encore sans réponses et que jamais la demande de la FSU

d'une discussion conjointe Enseignement supérieur/enseignement scolaire permettant d'aborder la réforme dans son ensemble n'ait eu lieu.

Cette situation inacceptable a conduit l'ensemble des organisations syndicales (FSU, FO, SGEN, SNALC, UNSA, CGT) à demander instamment une nouvelle fois le **report** de la « réforme », à l'occasion de la dernière réunion sur l'arrêté master MEEF, organisée au MEN le 14 mai avant sa présentation au CTMEN le 20 mai. La FSU vous demande, une fois de plus, la mise en place d'une **réelle** concertation avec les organisations syndicales.

La FSU dénonce le dispositif 2S2C qui renvoie vers les collectivités territoriales, les associations et les fédérations des missions du service public d'éducation sans que le respect des protocoles sanitaires ne soit garanti. Ce dispositif générerait de nouvelles inégalités dans un contexte où il est nécessaire de les combattre.

Par ce biais, le ministre de l'Éducation nationale continue d'avancer dans son projet d'une école recentré sur les « fondamentaux » (français, mathématiques) avec des suppléments d'âme que seraient les sports ou encore les arts... ce qui revient à renvoyer ces disciplines dans une logique de périscolaire ou d'extra-scolaire.

La FSU s'insurge contre le fait que dans deux départements au moins, le Nord et le Pas-de-Calais, l'opération "un été pour préparer le CP" serait, pour partie, confiée à l'association Agir pour l'École. Après avoir voulu l'imposer à de nombreux enseignants qui en ont dénoncé partout les travers, l'association avec le soutien du ministère, veut s'appuyer sur les parents d'élèves pour développer une méthode d'apprentissage de la lecture rétrograde reposant exclusivement sur les compétences phonologiques.

Après une semaine de réouverture des écoles, il serait bon de pouvoir faire un point d'étape avec votre ministère et la DGESCO. Les difficultés diverses qui se font connaître tant sur le plan sanitaire que sur le lien avec l'institution doivent donner lieu à des concertations pour trouver comment les résoudre mais aussi pour commencer à envisager l'organisation de la rentrée de septembre.

Pour la FSU, les injonctions sur le plan pédagogique telles que déclinées sur Eduscol, ne font que renforcer le sentiment de culpabilité des enseignants et provoquent un grand stress chez les personnels. La période montre une énorme fatigue nerveuse des personnels. Dans ce contexte, la concertation devient plus que jamais incontournable afin d'éviter les décalages entre le ministère et le terrain.

Pour la FSU, les textes qui proposent les aménagements pour les examens de la section 2020 et qui seront publiés dans le cadre des circonstances découlant de

l'épidémie de covid-19 ne peuvent l'être qu'à titre exceptionnel-et ne doivent en aucun cas être généralisées aux prochaines sessions d'examens.

Enfin, la FSU est persuadée que les exigences sanitaires ne sont pas incompatibles avec une école commune ambitieuse. Dans cet objectif et pour tenir compte notamment des effets du confinement sur les inégalités scolaires et sociales , elle demande toujours que les moyens soient abondés en postes dans tous les niveaux dès la rentrée de septembre et que les réformes (réforme du lycée, de la voie professionnelle, du baccalauréat, de Parcoursup, de la formation des enseignant·es ou encore la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel) soient abandonnées ou remises à plat et qu'une réflexion sur les programmes soit engagée rapidement. Nous vous demandons aussi que les évaluations nationales standardisées soient abandonnées dans le 1^{er} degré.

Merci de votre attention.